

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-0753 du 03/04/2023**

Délégation de signature du 3 avril 2023

DÉLÉGATION DE SIGNATURE – DIRECTION NATIONALE DES VÉRIFICATIONS DE SITUATIONS FISCALES

**Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales**

### **RÉSUMÉ**

Délégation de signature en matière de ressources humaines et budgétaires.

Date d'application : 03/04/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-22-1162 du 08/09/2022

L'administrateur des Finances publiques, chargé de l'intérim de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ;

Vu le décret n° 2009-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1983 portant création d'un Service à compétence nationale dénommé Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 2004 portant règlement de comptabilité pour la désignation d'un ordonnateur secondaire à compétence nationale au service Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2023 portant nomination de Monsieur Frédéric HIMPENS, administrateur des Finances publiques chargé de l'intérim de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ;

Vu la convention de délégation de gestion du 27 décembre 2010 modifiée par avenant du 4 septembre 2017 entre la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales (DNVSF) et le service d'appui aux ressources humaines (SARH) qui se substitue à la Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG) ;

Vu la convention de délégation de gestion du 8 février 2018 entre la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales (DNVSF) et la Direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme ;

Vu la convention de délégation de gestion du 2 mars 2023 entre la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales (DNVSF) et le centre de gestion financière placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers ;

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation générale de signature organisant la continuité de service en cas d'absence du directeur de la Direction Nationale de Vérifications de Situations Fiscales est donnée à :

- M<sup>me</sup> Chantal THIBAUT, administratrice des Finances publiques, en charge du Pôle transverse et contentieux ;

- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la 1<sup>ère</sup> Division Ressources Humaines et Budgétaires ;

à effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de :

1° signer, seuls, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part ;

2° recevoir les crédits des programmes 156 (BOP Central DGFIP- UO CFIP) ; 723 (BOP MBCPRE-UO DVNSF) et 348.

#### **Article 2**

Délégation de signature en matière de dépenses, de recettes et de marchés publics est donnée à :

- M<sup>me</sup> Chantal THIBAUT, administratrice des Finances publiques pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ainsi qu'en matière de marchés publics ;

- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la 1<sup>ère</sup> Division Ressources Humaines et Budgétaires pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ainsi qu'en matière de marchés publics ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques, pour signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales, à hauteur de 15 000 € HT.

Par ailleurs, les porteurs de carte ci-après désignés effectuent les achats dans le cadre du circuit interne de décision retenu respectivement au siège de la direction :

- M. Philippe DIVERRES, contrôleur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Nathalie LOGIN, contrôlease des Finances publiques ;
- M. Flavien ESTEVES, agent administratif principal des Finances publiques ;
- M. Logan DEFIEF, agent administratif principal des Finances publiques.

### **Article 3**

Délégation de signature en matière d'opérations d'inventaire :

Délégation de signature pour signer dans la limite de ses attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière est donnée :

- M<sup>me</sup> Chantal THIBAUT, administratrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques.

### **Article 4**

Délégation de signature à l'effet de valider, de façon électronique dans le progiciel comptable intégré Chorus pour les programmes budgétaires mentionnés à l'article I, est donnée à

- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Nathalie LOGIN, contrôlease des Finances publiques ;
- M. Flavien ESTEVES, agent administratif principal des Finances publiques ;
- M. Logan DEFIEF, agent administratif principal des Finances publiques.

#### **Article 4A**

Délégation de signature à l'effet de valider, les opérations de dépenses et de recettes traitées en mode facturier dans le progiciel Chorus Formulaire Communication, en tant qu'utilisateur gestionnaire, est donnée à :

- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Catherine LEROUX, contrôleur principale des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Nathalie LOGIN, contrôleur des Finances publiques ;
- M. Flavien ESTEVES, agent administratif principal des Finances publiques ;
- M. Logan DEFIEF, agent administratif principal des Finances publiques.

#### **Article 4B**

Délégation de signature en matière de dépenses et de recettes à l'effet d'émettre et de signer tout document, important ordre de payer ou de percevoir est donnée à :

- M<sup>me</sup> Chantal THIBAUT, administratrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Nathalie LOGIN, contrôleur des Finances publiques ;
- M. Flavien ESTEVES, agent administratif principal des Finances publiques ;
- M. Logan DEFIEF, agent administratif principal des Finances publiques.

#### **Article 5**

Délégation de signature en matière de gestion des ressources humaines à l'effet de signer les actes administratifs et comptables en matière de personnel ainsi que les états liquidatifs ou d'indemnités est donnée à :

- M<sup>me</sup> Chantal THIBAUT, administratrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Manon CHARBONNIER, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Catherine LEROUX, contrôleur principale des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Mélanie GONZALVE, agente administrative principale des Finances publiques.

#### **Article 6**

Délégation de signature pour le rôle de contrôleur-valideur dans chorus DT est donnée à :

- M<sup>me</sup> Julie FORMEY, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M<sup>me</sup> Christine MARCHER, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Nathalie LOGIN, contrôleur des Finances publiques ;
- M. Logan DEFIEF, agent administratif principal des Finances publiques.

**Article 7**

La présente décision annule et remplace l'ensemble des précédentes décisions de délégations de signature.

**Article 8**

La présente délégation sera publiée au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

L' ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES  
EN CHARGE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION NATIONALE  
DES VÉRIFICATIONS DE SITUATIONS FISCALES

FRÉDÉRIC HIMPENS

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756